UCLouvain

DROI1BA

2026 - 2027

Bachelier en droit

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français
Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **optionnel**
Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **OUI**
Activités sur d'autres sites : **optionnel**
Domaine d'études principal : **Sciences juridiques**
Organisé par: **Faculté de droit et de criminologie (DRT)**
Sigle du programme: **DROI1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

Table des matières

Introduction 2
Profil enseignement 4
Compétences et acquis au terme de la formation 4
Structure du programme 5
Programme 5
Programme détaillé par matière 5
Programmes particuliers 8
Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles 10
Prérequis entre cours 12
Cours et acquis d'apprentissage du programme 12
Programme détaillé par bloc annuel 12
DROI1BA - 1er bloc annuel 12
DROI1BA - 2e bloc annuel 15
DROI1BA - 3e bloc annuel 17
Informations diverses 19
Conditions d'accès 19
Pédagogie 21
Evaluation au cours de la formation 21
Mobilité et internationalisation 21
Formations ultérieures accessibles 21
Gestion et contacts 22

DROI1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Tout savoir sur le bachelier en droit :

L'étudiant·e inscrit·e au programme de bachelier en droit ambitionne d'acquérir une formation de base aux savoirs, méthodes et raisonnements essentiels de la science du droit, tout en ouvrant aux autres disciplines des sciences humaines dont le droit se nourrit. Cette formation de base constitue une *première étape* indispensable pour devenir un *bon juriste* au terme du master en droit ou pour accéder à d'autres masters (le master en criminologie par exemple).

Au terme du premier cycle, vous aurez appris à :

- connaître et comprendre le rôle de la norme, les principes gouvernant son élaboration et son application, les étapes essentielles de l'évolution du droit, le contenu des principales règles du droit belge positif;
- à appliquer et donc pouvoir apporter des solutions argumentées à un problème juridique diagnostiqué de manière autonome;
- communiquer de manière claire, précise et structurée le résultat d'une recherche et d'une analyse juridique.

Votre profil

Les études de droit requièrent des compétences intellectuelles particulières : précision dans le langage, aptitude au raisonnement, à l'abstraction, à l'analyse et à la synthèse; esprit critique. La maîtrise des idées et des concepts est indispensable. L'essentiel de la démarche du juriste consiste, en effet, en un travail de définition et de classement des notions. Une extrême rigueur dans l'expression orale et écrite est absolument indispensable.

Votre futur job

On trouve des juristes partout où l'activité humaine met en présence des parties qui s'engagent l'une envers l'autre (mise au point d'accords, négociation de contrats, aplanissement de litiges, résolution de conflits, défense d'intérêts).

Les compétences de juriste sont aussi largement reconnues dans le monde de l'entreprise ou de la fonction publique nationale et internationale. On trouve aussi des juristes dans le secteur socioculturel et de la santé, dans le journalisme ou encore l'enseignement.

Le programme de bachelier en droit donne accès au master en droit qui ouvre de larges débouchés. On pense à la carrière d'avocat, de magistrat, de notaire ou d'huissier de justice mais les compétences du juriste sont également largement reconnues dans le monde de l'entreprise ou de la fonction publique nationale et internationale. Les juristes ont un rôle important et reconnu car les entreprises doivent faire face à une législation de plus en plus complexe et changeante qui s'applique aux opérations industrielles, commerciales et financières, sans oublier les domaines plus récents comme la protection de l'environnement ou le droit de la consommation. A tous les niveaux, la fonction publique fait un large appel aux juristes: administrations fédérales, régionales et communautaires, provinciales et communales, services publics économiques, sociaux, culturels, d'aide à la jeunesse, etc.

Votre programme

Le programme de bachelier en droit

- forme aux méthodes et aux raisonnements de la science du droit ;
- offre une ouverture sur les disciplines dont le droit se nourrit ;
- construit les connaissances de base (cours en sciences humaines, principales théories et méthodes en lien avec les matières juridiques) ;
- propose des exercices pratiques (procès fictifs), travaux dirigés, monitorats et un stage (en fonction de vos choix) ;
- comporte une part importante de cours de langues et de terminologie juridique ;
- propose le choix d'une mineure de 30 crédits pour approfondir certains aspects de votre discipline ou enrichir votre formation.

DROI1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

« Une première étape » On ne naît pas juriste, on le devient. L'étudiant·e inscrit·e au programme de bachelier en droit entend tout d'abord franchir avec fruit la première étape du cursus en sciences juridiques. En acquérant des connaissances et des compétences, il/elle développe une maîtrise opérationnelle des règles, principes et concepts gouvernant de nombreuses disciplines du droit, à l'aune de leurs racines et enjeux révélés par les autres sciences humaines. Sa maîtrise est nourrie et amplifiée par des méthodes pédagogiques favorisant les mises en situation, requérant un investissement personnel continu et rappelant l'importance de la maîtrise des langues étrangères, voire par l'expérience d'un stage d'observation.

« Juriste » Il/elle sera capable de diagnostiquer tout type de problème juridique relevant des disciplines étudiées et d'Œuvrer à leur résolution. S'appuyant sur des recherches personnelles, l'exercice de cette mission fondamentale de l'articulation du droit au fait revêtira, en outre, les formes stylistiques (écrites et oratoires) les plus rigoureuses de la langue française. Le/la diplômé·e sera aussi à même d'entretenir une conversation professionnelle courante dans une autre langue (spécialement le néerlandais et l'anglais).

« Bon » Il/elle sait que le droit, s'il est une valeur en soi, n'existe pas de manière isolée et désincarnée par rapport à la réalité économique, sociale et politique. Il/elle comprend et assume les dimensions non juridiques qui sous-tendent tout choix juridique. C'est pourquoi, animé·e d'un esprit critique et ouvert, il/elle a à cŒur de ne jamais se départir d'une vision éthique et morale du droit et de la justice, l'amenant à s'interroger sans relâche sur le sens et la pertinence des règles qu'il/elle créera, appliquera ou combattra au regard et au nom du bien commun.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. CONNAÎTRE ET COMPRENDRE

Connaître et comprendre le rôle de la norme, les principes gouvernant son élaboration et son application, les étapes essentielles de l'évolution du droit, le contenu des principales règles du droit positif belge, l'impact sur celui-ci des normes européennes et internationales et les traits essentiels de certains systèmes étrangers.

1.1. Maîtriser la langue du droit, c'est-à-dire le vocabulaire juridique, les concepts et les institutions du droit, les principes et méthodes gouvernant son élaboration, sa hiérarchisation, son interprétation, son application, son contrôle et son abrogation.
1.2. Connaître les étapes essentielles de l'évolution du droit et de ses institutions, de même que les courants de la pensée juridique.
1.3. Comprendre le rôle de la norme, du juge et des autres acteurs du droit dans un Etat de droit moderne.
1.4. Maîtriser les techniques destinées à rechercher, référencer, lire, comprendre, confronter, utiliser et critiquer les sources du droit (législation, jurisprudence, doctrine).
1.5. Avoir une connaissance actuelle et une maîtrise générale des principes, règles, théories, doctrines et jurisprudences donnant corps aux différentes branches du droit, en particulier le droit constitutionnel, le droit des obligations, le droit pénal, le droit de la procédure pénale, le droit de l'Union européenne, le droit de la personne et de la famille, le droit social, le droit de l'entreprise, le droit des contrats, le droit administratif, les droits réels et intellectuels et le droit judiciaire.
1.6. Connaître et comprendre l'influence qu'ont certaines normes et institutions européennes et internationales sur ces différentes branches du droit.
1.7. Connaître quelques traits essentiels de ces mêmes branches du droit à l'aune de quelques systèmes étrangers et maîtriser les techniques et les réflexes de recherche en droit comparé aux fins d'approfondir ces connaissances.
1.8. Rechercher, lire et comprendre des documents juridiques écrits en néerlandais et en anglais ou en allemand.
1.9. Être capable de suivre un cours universitaire en néerlandais et en anglais ou en allemand.

2. APPLIQUER

Passer de l'abstraction de la norme aux faits concrets et inversement et donc pouvoir apporter des solutions argumentées à un problème juridique diagnostiqué de manière autonome.

2.1. Dans l'une ou l'autre branche du droit, pouvoir, de manière autonome, diagnostiquer un problème juridique, en discerner les difficultés, en élaguer les éléments périphériques, y apporter des solutions argumentées, fondées sur des recherches exhaustives et pertinentes, livrées dans une synthèse claire sous-tendue par un raisonnement juridique cohérent et crédible.
2.2. Utiliser efficacement tous types de recueils législatifs, quel qu'en soit le support, aux fins d'y trouver la norme applicable à une situation donnée, même si le contenu de cette norme n'a pas (encore) fait l'objet d'un enseignement spécifique.
2.3. Etre capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits concrets, et inversement.

3. COMMUNIQUER

Communiquer de manière claire, précise et structurée le fruit d'une recherche et le résultat d'une analyse juridiques, dans le respect le plus absolu des règles gouvernant la production scientifique.

3.1. Exprimer à haute voix, de manière vivante et structurée le contenu d'un savoir, le fruit d'une recherche ou le résultat d'une analyse juridique dans un français clair et précis dont le registre est adapté au contexte et aux qualités des interlocuteurs [exposé, entretien, conversation, plaidoyer, etc.] et être capable d'en faire de même par écrit.
3.2. Développer, oralement et par écrit, une synthèse structurée d'une idée, d'une institution, d'une règle, d'une analyse, d'une thèse, d'une controverse juridique et pouvoir étayer son sujet d'illustrations pertinentes.
3.3. Participer à une conversation courante de difficulté moyenne dans une autre langue que le français (néerlandais ou anglais).
3.4. Respecter dans toute forme de communication les règles gouvernant la production scientifique (citations littérales, références, bibliographie, etc.).

4. S'INTERROGER ET S'IMPLIQUER

S'interroger sur les choix que véhiculent les normes, s'impliquer dans la promotion des valeurs fondatrices du droit.

4.1. Comprendre le caractère relatif, dans le temps et dans l'espace, d'une solution juridique, et ainsi s'interroger sur la pertinence des choix qu'elle véhicule.
4.2. Identifier et promouvoir les valeurs éthiques et sociales fondatrices du droit et de la justice, ainsi que se garder de toute forme d'instrumentalisation.

5. S'ORGANISER
S'organiser, planifier son travail et respecter les délais.

6. S'OUVRIR
S'ouvrir aux autres, aux autres sciences humaines, aux relations qu'elles entretiennent avec le droit et, le cas échéant, à d'autres cultures juridiques ou au monde professionnel.

6.1. Travailler en équipe avec convivialité et efficacité, et dans le respect du débat contradictoire, pour mener une recherche ou une discussion collective, dont le résultat engage solidairement tous les membres du groupe.
6.2. Connaître et comprendre les concepts et théories issus d'autres sciences humaines (notamment l'économie politique, la philosophie, la psychologie, la sociologie, l'histoire et l'éthique) afin d'appréhender le rôle, la portée et les limites du droit et de la justice.
6.3. Faire fructifier l'ouverture intellectuelle résultant de connaissances approfondies en droit ou de connaissances d'initiation dans d'autres sciences humaines, ou encore d'un stage de la pratique juridique selon son choix de mineure.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose d'une **majeure en droit** comportant **150 crédits** . La majeure se compose de trois catégories d'unités d'enseignement différentes par leur contenu :

1. les unités d'enseignement (UE) de droit : à savoir, deux unités d'enseignement de réflexion théorique et critique en droit et plusieurs unités d'enseignement consacrées aux règles de droit effectivement en vigueur (essentiellement en Belgique et dans l'Union européenne) ;
2. un ensemble d'unités d'enseignement (UE) en sciences humaines : philosophie, économie, histoire, sociologie, psychologie ;
3. et enfin, des UE en langue autres que le français :

- lors du premier bloc annuel du programme de bachelier, les étudiant.e.s suivent deux UE en langue : néerlandais et anglais. Le néerlandais est organisé à niveau "élémentaire" pour les étudiant.e.s qui n'auraient pas suivi de cours de néerlandais durant leurs études secondaires. Un monitorat est proposé pour l'anglais;
- en deuxième bloc annuel "type" du programme de bachelier, les étudiant.e.s suivent de la terminologie juridique: "Nederlandse rechtstaal" et "Legal english".
- en troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiant.e.s suivent "Introduction to comparative law" et "Sociaal Recht - droit social".

Et en complément à cette majeure, le programme comporte **30 crédits de mineure.**

DROI1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Obligatoire
Au choix
Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
Activité avec prérequis
Cours accessibles aux étudiants d'échange
Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
[FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Matières communes

Matières juridiques

				Bloc annuel 1	2	3
LDROI1001	Introduction au droit - Partie I	Charles-Hubert Born Marc Van Overstraeten	[FR] [q1] [60h+4h] [7 Crédits]	x		

				Bloc annuel 1	2	3
LDROI1002	Introduction au droit - Partie II	Edouard Cruysmans (supplée Jean-François Van Drooghenbroeck) Justin Vanderschuren (supplée Jean-François Van Drooghenbroeck) Stéphanie Wattier (supplée Jean-François Van Drooghenbroeck)	FR [q2] [60h+4h] [7 Crédits]	x		
LDROI1003	Fondements romains du droit	Wim Decock	FR [q2] [60h+12h] [6 Crédits]	x		
LDROI1004	Histoire du droit	François Pierrard (supplée Wim Decock)	FR [q2] [60h+12h] [6 Crédits]	x		
LDROI1005	Méthodologie juridique et introduction aux usages juridiques de l'IA	Marie-Aude Beernaert Geoffrey Willems François Wéry	FR [q1] [30h+8h] [4 Crédits]	x		
LDROI1222	Droit constitutionnel	Céline Romainville Marc Verdussen	FR [q2] [90h+14h] [8 Crédits]		x	
LDROI1223	Droit des obligations	Bernard Dubuisson Patrick Wéry	FR [q1] [90h+14h] [8 Crédits]		x	
LDROI1224	Droit pénal	Jean-Marc Hausman Thierry Moreau	FR [q1] [45h+10h] [5 Crédits]		x	
LDROI1225	Droit de la procédure pénale	Marie-Aude Beernaert	FR [q2] [45h+10h] [4 Crédits]		x	
LDROI1226	Droit de l'Union européenne	Frédéric Dopagne (supplée Pieter-Augustijn Van Malleghem)	FR [q2] [45h+10h] [5 Crédits]		x	
LDROI1301	Droit de la personne et de la famille	Jehanne Sosson Geoffrey Willems	FR [q1] [60h+12h] [5 Crédits]			x
LDROI1302	Sociaal recht - Droit social	Filip Dorssemont Auriane Lamine	FR [q2] [45h+10h] [4 Crédits]			x
LDROI1303	Droit de l'entreprise	Henri Culot Yves De Cordt	FR [q2] [60h+12h] [5 Crédits]			x
LDROI1304	Droit des contrats	Patrick Wéry	FR [q2] [30h+8h] [3 Crédits]			x
LDROI1305	Droit administratif	Aurore Percy (supplée David Renders) Edwina Taylor (supplée David Renders)	FR [q2] [60h+12h] [5 Crédits]			x
LDROI1306	Droit des biens	Isabelle Durant	FR [q1] [30h+10h] [3 Crédits]			x
LDROI1307	Droit judiciaire	Arnaud Hoc Jean-François Van Drooghenbroeck	FR [q1] [60h+12h] [5 Crédits]			x
LDROI1308	Théorie du droit et de la pensée juridique contemporaine	Sandrine Brachotte (supplée Olivier De Schutter)	FR [q1] [30h] [3 Crédits]			x
LDROI1309	Ethique appliquée au droit	Maxime Lambrecht	FR [q1] [30h] [3 Crédits]			x
LDROI1310	Introduction to comparative law	Caroline Laske	EN [q2] [30h] [3 Crédits]			x
LDROI1312	Droits intellectuels	Vincent Cassiers	FR [q2] [30h] [3 Crédits]			x

Sciences humaines (23 crédits)

LDROI1006	Philosophie et anthropologie philosophique	Nathalie Grandjean	FR [q1] [60h+12h] [6 Crédits]	x		
LDROI1007	Introduction à l'économie	Caroline Cleppert Françoise Delmez Philippe Ledent	FR [q2] [60h+12h] [6 Crédits]	x		
LDROI1008	Histoire des institutions	Vincent Dujardin Laurence Van Ypersele	FR [q1] [45h] [5 Crédits]	x		
LDROI1220	Introduction à la psychologie	Jessica Mange Moïra Mikolajczak	FR [q2] [45h] [3 Crédits]		x	
LDROI1221	Introduction à la sociologie	Laura Merla	FR [q1] [45h] [3 Crédits]		x	

				Bloc annuel 1	2	3

Sociétés, cultures, religions (2 crédits)
L'étudiant·e choisit une des possibilités ci-dessous:

⊠ LTECO1001	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Sébastien Dehorter	FR [q2] [15h] [2 Crédits]	x		
⊠ LTECO1002	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Paulo Jorge Dos Santos Rodrigues	FR [q1] [15h] [2 Crédits]	x		
⊠ LTECO1003	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Justine Manuel	FR [q1] [15h] [2 Crédits]	x		

Langues (14 crédits)

Unités d'enseignement en langues (8 crédits)

Langue - Néerlandais (4 crédits)
L'étudiant·e suivra le néerlandais comme première langue (un des trois niveaux : élémentaire, intermédiaire ou avancé basé sur un test de niveau organisé par l'ILV)

⊠ LNEER1820	Nederlands voor studenten in de Rechten - Niveau élémentaire	Sarah Barroo (coord.) Valérie Dachy Simon Labate	NL [q1+q2] [60h] [4 Crédits]	x		
⊠ LNEER1821	Nederlands voor studenten in de Rechten - Niveau intermédiaire (premier degré)	Sarah Barroo Isabelle Demeulenaere (coord.) Sara Jonkers Simon Labate	NL [q1+q2] [30h] [4 Crédits]	x		
⊠ LNEER1822	Nederlands voor studenten in de Rechten - Niveau intermédiaire (second degré)	Isabelle Demeulenaere Nele Sterkendries (coord.)	NL [q1+q2] [30h] [4 Crédits]	x		

Langue 2 - Anglais (4 crédits)
L'étudiant·e suivra l'anglais comme deuxième langue (un des deux niveaux : intermédiaire ou avancé basé sur un test de niveau organisé par l'ILV)

⊠ LANGL1821	English for Lawyers	Jean-Luc Delghust Maïté Dupont (coord.) Sandrine Mulkers (coord.) Philippe Neyt	EN [q1+q2] [30h] [4 Crédits]	x		
⊠ LANGL1822	English for lawyers (Upper-intermediate)	Carlo Lefevre Nevin Serbest (coord.)	EN [q1+q2] [30h] [4 Crédits]	x		

Terminologie juridique (6 crédits)
L'étudiant·e suit la terminologie juridique dans les deux langues.

LDROI1282	Legal English	Caroline Laske	EN [q1] [30h] [3 Crédits]		x	

Néerlandais juridique
Unité d'enseignement attribuée par la faculté à l'étudiant·e sur base de ses connaissances en néerlandais.

⊠ LDROI1281	Nederlandse rechtstaal (Néerlandais juridique) - Niveau intermédiaire	Sébastien De Rey Kenny Troch	NL [q2] [30h] [3 Crédits]		x	
⊠ LDROI1284	Nederlandse rechtstaal (Néerlandais juridique) - Niveau avancé	Sébastien De Rey	NL [q2] [30h] [3 Crédits]		x	

Travail dirigé

LDROI1100	Travail dirigé I : recherche et dissertation juridiques		FR [q1+q2] [0h+12h] [3 Crédits]	x		
LDROI1200	Travail dirigé II : analyse et expression juridiques		FR [q1+q2] [0h+12h] [3 Crédits]		x	
LDROI1300	Travail dirigé III : argumentation et oralité juridiques		FR [q1+q2] [0h+12h] [3 Crédits]			x

Mineure ou approfondissement (30 crédits)

L'étudiant·e choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles. Il/elle répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme annuel de cours (majeure+mineure) comporte 60 crédits pour chaque année académique.

PROGRAMMES PARTICULIERS

> Bachelier en droit [Parcours bilingue KULeuven] *[https://uclouvain.be/prog-2026-droi1ba-programme]*

Bachelier en droit [Parcours bilingue KULeuven]

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Matières communes

Premier bloc annuel

				Bloc annuel 1	2	3
LDROI1001	Introduction au droit - Partie I	Charles-Hubert Born Marc Van Overstraeten	FR [q1] [60h+4h] [7 Crédits]	x		
LDROI1002	Introduction au droit - Partie II	Edouard Cruysmans (supplée Jean-François Van Drooghenbroeck) Justin Vanderschuren (supplée Jean-François Van Drooghenbroeck) Stéphanie Wattier (supplée Jean-François Van Drooghenbroeck)	FR [q2] [60h+4h] [7 Crédits]	x		
LDROI1003	Fondements romains du droit	Wim Decock	FR [q2] [60h+12h] [6 Crédits]	x		
LDROI1004	Histoire du droit	François Pierrard (supplée Wim Decock)	FR [q2] [60h+12h] [6 Crédits]	x		
LDROI1005	Méthodologie juridique et introduction aux usages juridiques de l'IA	Marie-Aude Beernaert Geoffrey Willems François Wéry	FR [q1] [30h+8h] [4 Crédits]	x		
LDROI1006	Philosophie et anthropologie philosophique	Nathalie Grandjean	FR [q1] [60h+12h] [6 Crédits]	x		
LDROI1007	Introduction à l'économie	Caroline Cleppert Françoise Delmez Philippe Ledent	FR [q2] [60h+12h] [6 Crédits]	x		
LDROI1008	Histoire des institutions	Vincent Dujardin Laurence Van Ypersele	FR [q1] [45h] [5 Crédits]	x		
LDROI1100	Travail dirigé I : recherche et dissertation juridiques		FR [q1+q2] [0h+12h] [3 Crédits]	x		

Sociétés, cultures, religions (2 crédits)
L'étudiant·e choisit une des possibilités ci-dessous:

LTECO1001	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Sébastien Dehorter	FR [q2] [15h] [2 Crédits]	x		
LTECO1002	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Paulo Jorge Dos Santos Rodrigues	FR [q1] [15h] [2 Crédits]	x		
LTECO1003	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Justine Manuel	FR [q1] [15h] [2 Crédits]	x		

Unités d'enseignement en langues (8 crédits)

Langue - Néerlandais (4 crédits)
L'étudiant·e suivra le néerlandais comme première langue (un des trois niveaux : élémentaire, intermédiaire ou avancé basé sur un test de niveau organisé par l'ILV)

				Bloc annuel 1	2	3
⊠ LNEER1820	Nederlands voor studenten in de Rechten - Niveau élémentaire	Sarah Barroo (coord.) Valérie Dachy Simon Labate	NL [q1+q2] [60h] [4 Crédits]	x		
⊠ LNEER1821	Nederlands voor studenten in de Rechten - Niveau intermédiaire (premier degré)	Sarah Barroo Isabelle Demeulenaere (coord.) Sara Jonkers Simon Labate	NL [q1+q2] [30h] [4 Crédits]	x		
⊠ LNEER1822	Nederlands voor studenten in de Rechten - Niveau intermédiaire (second degré)	Isabelle Demeulenaere Nele Sterkendries (coord.)	NL [q1+q2] [30h] [4 Crédits]	x		

Langue 2 - Anglais (4 crédits)
L'étudiant·e suivra l'anglais comme deuxième langue (un des deux niveaux : intermédiaire ou avancé basé sur un test de niveau organisé par l'ILV)

⊠ LANGL1821	English for Lawyers	Jean-Luc Delghust Maïté Dupont (coord.) Sandrine Mulkers (coord.) Philippe Neyt	EN [q1+q2] [30h] [4 Crédits]	x		
⊠ LANGL1822	English for lawyers (Upper-intermediate)	Carlo Lefevre Nevin Serbest (coord.)	EN [q1+q2] [30h] [4 Crédits]	x		

Deuxième bloc annuel

LDROI1200	Travail dirigé II : analyse et expression juridiques		FR [q1+q2] [0h+12h] [3 Crédits]		x	
LDROI1220	Introduction à la psychologie	Jessica Mange Moïra Mikolajczak	FR [q2] [45h] [3 Crédits]		x	
LDROI1221	Introduction à la sociologie	Laura Merla	FR [q1] [45h] [3 Crédits]		x	
LDROI1222	Droit constitutionnel	Céline Romainville Marc Verdussen	FR [q2] [90h+14h] [8 Crédits]		x	
LDROI1223	Droit des obligations	Bernard Dubuisson Patrick Wéry	FR [q1] [90h+14h] [8 Crédits]		x	
LDROI1224	Droit pénal	Jean-Marc Hausman Thierry Moreau	FR [q1] [45h+10h] [5 Crédits]		x	
LDROI1225	Droit de la procédure pénale	Marie-Aude Beernaert	FR [q2] [45h+10h] [4 Crédits]		x	
LDROI1226	Droit de l'Union européenne	Frédéric Dopagne (supplée Pieter-Augustijn Van Malleghem)	FR [q2] [45h+10h] [5 Crédits]		x	

Terminologie juridique (6 crédits)
L'étudiant·e suit la terminologie juridique dans les deux langues.

LDROI1282	Legal English	Caroline Laske	EN [q1] [30h] [3 Crédits]		x	

Néerlandais juridique
Unité d'enseignement attribuée par la faculté à l'étudiant·e sur base de ses connaissances en néerlandais.

⊠ LDROI1281	Nederlandse rechtstaal (Néerlandais juridique) - Niveau intermédiaire	Sébastien De Rey Kenny Troch	NL [q2] [30h] [3 Crédits]		x	
⊠ LDROI1284	Nederlandse rechtstaal (Néerlandais juridique) - Niveau avancé	Sébastien De Rey	NL [q2] [30h] [3 Crédits]		x	

Troisième bloc annuel

LDROI1300	Travail dirigé III : argumentation et oralité juridiques *Le travail dirigé est réalisé dans une matière du tronc commun du premier quadrimestre.*		FR [q1+q2] [0h+12h] [3 Crédits]			x
LDROI1301	Droit de la personne et de la famille	Jehanne Sosson Geoffrey Willems	FR [q1] [60h+12h] [5 Crédits]			x
LDROI1306	Droit des biens	Isabelle Durant	FR [q1] [30h+10h] [3 Crédits]			x
LDROI1307	Droit judiciaire	Arnaud Hoc Jean-François Van Drooghenbroeck	FR [q1] [60h+12h] [5 Crédits]			x

				Bloc annuel 1	2	3
LDROI1308	Théorie du droit et de la pensée juridique contemporaine	Sandrine Brachotte (supplée Olivier De Schutter)	FR [q1] [30h] [3 Crédits]			x
LDROI1309	Ethique appliquée au droit	Maxime Lambrecht	FR [q1] [30h] [3 Crédits]			x
LDROI1516	Het Nederlandstalige rechtsleven in België	Filip Dorssemont	NL [q1] [30h] [5 Crédits]			x
EKULA1302	Arbeidsrecht		NL [q2] [33h] [4 Crédits]			x
EKULA1303	Markt- en mededingingsrecht , m.i.v. discussiecolleges		NL [q2] [39h] [6 Crédits]			x
EKULA1304	Verbintenissenrecht		NL [q2] [52h] [7 Crédits]			x
EKULA1305	Bestuursrecht		NL [q2] [39h] [4 Crédits]			x
EKULA1311	Bijzondere contractenrecht, m.i.v. discussiecolleges		NL [q2] [] [6 Crédits]			x
EKULA1312	Intellectuele rechten		NL [q2] [26h] [3 Crédits]			x

Cours de néerlandais de la Mineure en Langue et culture néerlandaises (18 crédits)

Pour s'inscrire à ces cours, les étudiant·es doivent s'assurer qu'ils et elles répondent aux conditions d'accès de la Mineure en Langue et culture néerlandaises et passer le test de niveau prévu par FIAL : Plus d'information ici .

Deuxième bloc annuel (15 crédits)

LNED1133	Grammatica en uitspraak van het Nederlands	Katrien De Rycke Pauline Degrave	NL [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits]		x	
LNED1135	Cultuur & maatschappij : transhistorische benaderingen	Matthieu Sergier	NL [q2] [22.5h] [5 Crédits]		x	

Un cours en fonction du résultat du test de niveau :

⊠ LNED1136	Nederlandse taal en maatschappij *Niveau B1 au test de niveau*	Katrien De Rycke Pauline Degrave	NL [q1+q2] [30h+90h] [5 Crédits]		x	
⊠ LNED1237	Taalvariatie en taalbeheersing van het Nederlands *Niveau B2 au test de niveau*	Elisabeth Degand	NL [q1+q2] [45h+40h] [5 Crédits]		x	

Troisième bloc annuel (3 crédits)

⊠ LNED1237D	Taalvariatie en taalbeheersing van het Nederlands *Si l'étudiant·e avait suivi LNED1136 en bloc 2*		NL [q1] [30h+15h] [3 Crédits]			x
⊠ LNED1335	Cultuur van het Nederlandse taalgebied: een kunsthistorisch perspectief *Si l'étudiant·e avait suivi LNED1237 en bloc 2*	Matthieu Sergier	NL [q1] [22.5h] [3 Crédits]			x

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Pour les 30 crédits qui restent, les étudiants ont le choix entre:

- un approfondissement en droit

  Le programme de l'approfondissement en droit offre un large choix d'unités d'enseignement pour déterminer ses propres objectifs d'apprentissage. Il permet aussi à l'étudiant·e d'effectuer un stage de la pratique juridique en milieu professionnel et inclut des cours à pédagogie active et à travaux de groupes.

- une mineure d'ouverture ou d'accès dans un autre domaine que le droit

  Voici, ci-dessous, **la liste des mineures d'ouverture ou d'accès disponibles dans un autre domaine que le droit.**

  Pour s'inscrire à une autre mineure organisée par l'UCLouvain, il faut soumettre sa demande à la conseillère aux études de la Faculté de droit et de criminologie .

> Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome *[prog-2026-minanti]*
> Mineure en histoire de l'art et archéologie *[prog-2026-minarke]*
> Mineure en langue et société chinoises *[prog-2026-minchin]*
> Mineure en information et communication *[prog-2026-mincomu]*
> Mineure en criminologie *[prog-2026-mincrim]*
> Mineure en culture et création *[prog-2026-mincucrea]*
> Mineure en culture scientifique *[prog-2026-mincults]*
> Mineure en développement et environnement *[prog-2026-mindenv]*
> Approfondissement en droit *[prog-2026-appdrt]*
> Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) *[prog-2026-mindd]*

> Mineure d'accès au master en économie *[prog-2026-minecon]*
> Mineure en études européennes *[prog-2026-mineuro]*
> Mineure en études de genre *[prog-2026-mingenre]*
> Mineure en gestion *[prog-2026-mingest]*
> Mineure en histoire *[prog-2026-minhist]*
> Mineure en sciences humaines et sociales *[prog-2026-minhuso]*
> Mineure en sciences informatiques *[prog-2026-minsinf]*
> Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam *[prog-2026-minislam]*
> Mineure en philosophie *[prog-2026-minfilo]*
> Mineure en études médiévales *[prog-2026-minmedi]*
> Mineure en esprit d'entreprendre (*) *[prog-2026-minmpme]*
> Mineure en musicologie *[prog-2026-minmusi]*
> Mineure en économie (ouverture) *[prog-2026-minoeco]*
> Mineure en statistique et science des données *[prog-2026-mindata]*
> Mineure en sociologie et anthropologie *[prog-2026-minsoca]*
> Mineure en sciences de la population et du développement *[prog-2026-minsped]*
> Mineure en sciences politiques *[prog-2026-minspol]*
> Mineure en technologies numériques et société *[prog-2026-minstic]*
> Mineure d'ouverture en théologie chrétienne *[prog-2026-mintheo]*
> Mineure en Langue et culture allemandes (*) *[prog-2026-minallem]*
> Mineure en Langue et culture néerlandaises (*) *[prog-2026-minneerl]*
> Mineure en études littéraires *[prog-2026-minlitter]*
> Mineure "Appréhender le religieux depuis les sciences sociales" *[prog-2026-minarel]*
> Mineure en linguistique *[prog-2026-minlingui]*

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant·e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant·e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un·e étudiant·e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant·e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter le règlement des études et des examens .

 # Tableau des prérequis

LDROI1304	"Droit des contrats" a comme prérequis LDROI1223
	· LDROI1223 - Droit des obligations
LDROI1305	"Droit administratif" a comme prérequis LDROI1222
	· LDROI1222 - Droit constitutionnel
LDROI1310	"Introduction to comparative law" a comme prérequis LDROI1282
	· LDROI1282 - Legal English

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

DROI1BA - 1er bloc annuel

O Obligatoire
⊠ Au choix
△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
⊘ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
Activité avec prérequis
Cours accessibles aux étudiants d'échange
Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
[FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

O *Matières communes*

O Matières juridiques

O LDROI1001	Introduction au droit - Partie I	Charles-Hubert Born Marc Van Overstraeten	[FR] [q1] [60h +4h] [7 Crédits]

LDROI1002	Introduction au droit - Partie II	Edouard Cruysmans (supplée Jean-François Van Drooghenbroeck) Justin Vanderschuren (supplée Jean-François Van Drooghenbroeck) Stéphanie Wattier (supplée Jean-François Van Drooghenbroeck)	FR [q2] [60h +4h] [7 Crédits]
LDROI1003	Fondements romains du droit	Wim Decock	FR [q2] [60h +12h] [6 Crédits]
LDROI1004	Histoire du droit	François Pierrard (supplée Wim Decock)	FR [q2] [60h +12h] [6 Crédits]
LDROI1005	Méthodologie juridique et introduction aux usages juridiques de l'IA	Marie-Aude Beernaert Geoffrey Willems François Wéry	FR [q1] [30h +8h] [4 Crédits]

Sciences humaines

LDROI1006	Philosophie et anthropologie philosophique	Nathalie Grandjean	FR [q1] [60h +12h] [6 Crédits]
LDROI1007	Introduction à l'économie	Caroline Cleppert Françoise Delmez Philippe Ledent	FR [q2] [60h +12h] [6 Crédits]
LDROI1008	Histoire des institutions	Vincent Dujardin Laurence Van Ypersele	FR [q1] [45h] [5 Crédits]

Sociétés, cultures, religions

L'étudiant·e choisit une des possibilités ci-dessous:

LTECO1001	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Sébastien Dehorter	FR [q2] [15h] [2 Crédits]
LTECO1002	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Paulo Jorge Dos Santos Rodrigues	FR [q1] [15h] [2 Crédits]
LTECO1003	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Justine Manuel	FR [q1] [15h] [2 Crédits]

Langues

Unités d'enseignement en langues

Langue - Néerlandais

L'étudiant·e suivra le néerlandais comme première langue (un des trois niveaux : élémentaire, intermédiaire ou avancé basé sur un test de niveau organisé par l'ILV)

LNEER1820	Nederlands voor studenten in de Rechten - Niveau élémentaire	Sarah Barroo (coord.) Valérie Dachy Simon Labate	NL [q1+q2] [60h] [4 Crédits]
LNEER1821	Nederlands voor studenten in de Rechten - Niveau intermédiaire (premier degré)	Sarah Barroo Isabelle Demeulenaere (coord.) Sara Jonkers Simon Labate	NL [q1+q2] [30h] [4 Crédits]
LNEER1822	Nederlands voor studenten in de Rechten - Niveau intermédiaire (second degré)	Isabelle Demeulenaere Nele Sterkendries (coord.)	NL [q1+q2] [30h] [4 Crédits]

Langue 2 - Anglais

L'étudiant·e suivra l'anglais comme deuxième langue (un des deux niveaux : intermédiaire ou avancé basé sur un test de niveau organisé par l'ILV)

⊠ LANGL1821	English for Lawyers	Jean-Luc Delghust Maïté Dupont (coord.) Sandrine Mulkers (coord.) Philippe Neyt	EN [q1+q2] [30h] [4 Crédits]
⊠ LANGL1822	English for lawyers (Upper-intermediate)	Carlo Lefevre Nevin Serbest (coord.)	EN [q1+q2] [30h] [4 Crédits]

Travail dirigé

LDROI1100	Travail dirigé I : recherche et dissertation juridiques		FR [q1+q2] [0h +12h] [3 Crédits]

DROI1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Matières communes

Matières juridiques

LDROI1222	Droit constitutionnel	Céline Romainville Marc Verdussen	FR [q2] [90h +14h] [8 Crédits]
LDROI1223	Droit des obligations	Bernard Dubuisson Patrick Wéry	FR [q1] [90h +14h] [8 Crédits]
LDROI1224	Droit pénal	Jean-Marc Hausman Thierry Moreau	FR [q1] [45h +10h] [5 Crédits]
LDROI1225	Droit de la procédure pénale	Marie-Aude Beernaert	FR [q2] [45h +10h] [4 Crédits]
LDROI1226	Droit de l'Union européenne	Frédéric Dopagne (supplée Pieter-Augustijn Van Malleghem)	FR [q2] [45h +10h] [5 Crédits]

Sciences humaines

LDROI1220	Introduction à la psychologie	Jessica Mange Moïra Mikolajczak	FR [q2] [45h] [3 Crédits]
LDROI1221	Introduction à la sociologie	Laura Merla	FR [q1] [45h] [3 Crédits]

Langues

Terminologie juridique

L'étudiant·e suit la terminologie juridique dans les deux langues.

LDROI1282	Legal English	Caroline Laske	EN [q1] [30h] [3 Crédits]

Néerlandais juridique

Unité d'enseignement attribuée par la faculté à l'étudiant·e sur base de ses connaissances en néerlandais.

LDROI1281	Nederlandse rechtstaal (Néerlandais juridique) - Niveau intermédiaire	Sébastien De Rey Kenny Troch	NL [q2] [30h] [3 Crédits]
LDROI1284	Nederlandse rechtstaal (Néerlandais juridique) - Niveau avancé	Sébastien De Rey	NL [q2] [30h] [3 Crédits]

Travail dirigé

LDROI1200	Travail dirigé II : analyse et expression juridiques		FR [q1+q2] [0h +12h] [3 Crédits]

Mineure ou approfondissement

L'étudiant·e choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles. Il/elle répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme annuel de cours (majeure +mineure) comporte 60 crédits pour chaque année académique.

DROI1BA - 3e bloc annuel

O Obligatoire
⊠ Au choix
△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
⊘ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
Activité avec prérequis
Cours accessibles aux étudiants d'échange
Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
[FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

O Matières communes

O Matières juridiques

O LDROI1301	Droit de la personne et de la famille	Jehanne Sosson Geoffrey Willems	FR [q1] [60h +12h] [5 Crédits]
O LDROI1302	Sociaal recht - Droit social	Filip Dorssemont Auriane Lamine	FR [q2] [45h +10h] [4 Crédits]
O LDROI1303	Droit de l'entreprise	Henri Culot Yves De Cordt	FR [q2] [60h +12h] [5 Crédits]
O LDROI1304	Droit des contrats	Patrick Wéry	FR [q2] [30h +8h] [3 Crédits]
O LDROI1305	Droit administratif	Aurore Percy (supplée David Renders) Edwina Taylor (supplée David Renders)	FR [q2] [60h +12h] [5 Crédits]
O LDROI1306	Droit des biens	Isabelle Durant	FR [q1] [30h +10h] [3 Crédits]
O LDROI1307	Droit judiciaire	Arnaud Hoc Jean-François Van Drooghenbroeck	FR [q1] [60h +12h] [5 Crédits]
O LDROI1308	Théorie du droit et de la pensée juridique contemporaine	Sandrine Brachotte (supplée Olivier De Schutter)	FR [q1] [30h] [3 Crédits]
O LDROI1309	Ethique appliquée au droit	Maxime Lambrecht	FR [q1] [30h] [3 Crédits]
O LDROI1310	Introduction to comparative law	Caroline Laske	EN [q2] [30h] [3 Crédits]
O LDROI1312	Droits intellectuels	Vincent Cassiers	FR [q2] [30h] [3 Crédits]

O Travail dirigé

O LDROI1300	Travail dirigé III : argumentation et oralité juridiques		FR [q1+q2] [0h +12h] [3 Crédits]

Mineure ou approfondissement

L'étudiant·e choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles. Il/elle répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme annuel de cours (majeure +mineure) comporte 60 crédits pour chaque année académique.

DROI1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- Conditions d'accès générales
- Conditions d'accès spécifiques
- Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- Conditions particulières d'accès à certains programmes

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant·es qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;

3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;

4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'Enseignement pour Adultes;

5° soit d'une attestation de succès à un des examens d'admission organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;

6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande , par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;

7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du Service des équivalences du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,

- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française;

9° soit d'une décision d'équivalence de niveau d'études délivrée en application de l'article 93 du présent décret.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
  - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2026-2027, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2023-2024, 2024-2025 ou 2025-2026. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
  - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum.
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne** , la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au service compétent.

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au site suivant .

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant·es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant·e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant·e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

  Attestation de réussite à l' examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte .

  L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.
- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

  L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) .

  De plus, les étudiants inscrits en 1ère année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle. L'étudiant ne peut présenter le concours que 2 fois et sur 2 années consécutives.
- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

  L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) .
- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

  L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) .
- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

  L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

  Les informations y relatives sont disponibles sur le site de l'ARES (Académie de Rercherche et d'Enseignement Supérieur).
- Accès au **Bachelor of Science in Business Engineering**

  The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the KU Leuven admission platform . The conditions of access to this programme are specific.
- Accès au **Bachelier en Droit - Rechten – Laws**

  Le Bachelier en Droit - Rechten - Laws est un programme conjoint organisé par la KU Leuven et l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. Pour s'inscrire, tout·e candidat·e doit d'abord soumettre une candidature via la plateforme d'admission de la KU Leuven . Les conditions d'accès à ce programme sont spécifiques.

PÉDAGOGIE

Apprendre à pratiquer le droit

Les monitorats, exercices pratiques et travaux dirigés complètent l'acquisition des connaissances transmises lors des cours magistraux et permettent de confronter, en petit groupe, le caractère général et abstrait de la règle de droit à des situations concrètes.

Lors des exercices pratiques, les étudiant·es participent à des procès fictifs, rédigent des actes de procédure, travaillent à résoudre des cas réels, analysent divers documents etc.

Le travail écrit que les étudiant·es réalisent dans le cadre des travaux dirigés leur apprend à formuler une question de droit (par exemple, le téléchargement au regard des droits d'auteurs, l'audition des témoins et le faux témoignage en justice ou encore le droit d'asile en Belgique), à la résoudre en menant des recherches documentaires et à formuler leurs résultats de manière appropriée.

Les étudiant·es qui choisissent l'approfondissement en droit auront également l'occasion de réaliser un stage en milieu professionnel.

Afin d'outiller au mieux les étudiant·es, de les mettre en situation et de les aider à réaliser les travaux pratiques dans les meilleures conditions, la Faculté met à leur disposition :

- une salle de méthodologie juridique spécialement équipée pour cet apprentissage;
- une salle d'audience où se déroulent des procès fictifs, où les étudiant·es présentent leurs travaux ou préparent des concours de plaidoirie;
- la Bibliothèque de droit, véritable "laboratoire" mettant à la disposition des étudiant·es des milliers de références ainsi que l'accès aux bases de données juridiques.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des évaluations . Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les unités d'enseignement font l'objet d'un examen écrit ou oral et, pour certains cours, dans des langues autres que le français.

- **Lors du deuxième bloc annuel "type" du programme de bachelier** , les travaux dirigés donneront lieu à l'élaboration d'un travail écrit ainsi qu'à un test portant sur la matière vue lors des séances. L'évaluation tiendra compte de ces deux prestations. En revanche, les monitorats et les exercices seront évalués sur la base de prestations de l'étudiant·e avant les séances ou lors des séances, soit d'un travail écrit, soit de l'examen portant sur la matière à laquelle les exercices ou les monitorats se rattachent.
- **Lors du troisième bloc annuel "type" du programme de bachelier** , l'évaluation des connaissances et des compétences acquises lors des exercices pratiques est faite sur la base soit de prestations requises de l'étudiant·e avant les séances ou lors des séances, soit de l'examen portant sur la matière à laquelle les exercices se rattachent. En revanche les travaux dirigés font l'objet d'une évaluation à la fois basée sur la qualité du travail écrit que l'étudiant·e est tenu de rédiger et sur l'assuidité de celui-ci aux séances collectives et aux rencontres individuelles.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

Afin d'aider les étudiant·es à se préparer aux exigences et méthodes d'évaluation de l'enseignement universitaire, la Faculté de droit et de criminologie propose un ensemble cohérent de dispositifs d'aide à la réussite qui jalonne les années du programme de bachelier. # Plus d'informations sur le service Aide à la réussite

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

En dépit de l'influence de plus en plus importante du droit européen et du droit international, la discipline juridique reste marquée par l'idée de souveraineté sur un territoire et sur une collectivité nationale.

Les éléments d'internationalisation du programme de bachelier résultent principalement :

- de la présence du droit européen en deuxième bloc annuel "type" du programme de bachelier;
- du droit comparé enseigné en anglais dans le troisième bloc annuel "type" du programme de bachelier;
- d'autres enseignements optionnels visant :
  - à introduire la relativité des systèmes juridiques dans le programme d'approfondissement
  - à effectuer une partie du cursus (un quadrimestre) à la KULeuven - sur sélection. Voir bachelier bilingue avec séjour d'échange à la KULeuven dans le programme détaillé du bachelier en droit.

En Faculté de droit et de criminologie, la possibilité de réaliser un séjour d'échange (Belgica, Erasmus, Mercator) est offerte aux étudiants de master. Toutefois, les étudiant·es du programme de bachelier seront amené·es à rencontrer de nombreux étudiant·es internationaux qui choisissent les mêmes matières.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

La formation de base en droit est divisée en deux cycles : le programme de Bachelier en trois ans et le Master en deux ans. Le cursus complet se déroule donc en cinq ans.

Le Master, lieu de la spécialisation et de l'approfondissement d'un savoir, permet à l'étudiant·e d'acquérir les connaissances plus affirmées en rapport avec la discipline ainsi que les compétences et l'expertise nécessaires pour l'exercice d'une profession, l'enseignement ou la recherche. La formation de base peut le cas échéant, être complétée par un master de spécialisation de 60 crédits d'une durée d'un an.

Formations accessibles au terme du programme

Au terme du programme complet de Bachelier en droit, l'étudiant·e a un accès direct au Master en droit. Par ailleurs, certains masters seront accessibles aux étudiant·es porteurs d'un diplôme de Bachelier en droit s'ils/elles ont suivi une mineure dans la discipline en question à condition le cas échéant de suivre un programme complémentaire.

Ces informations sont disponibles dans les fiches décrivant les mineures.

En outre, des masters UCLouvain (généralement orphelins) sont largement accessibles aux diplômé·es bacheliers UCLouvain. Par exemple :

- le Master [120] en sciences de la population et du développement (accès direct pour tout bachelier),
- le Master [120] en études européennes (accès pour tout bachelier moyennant mineure en études européennes),
- le Master [120] en éthique (accès pour tout bachelier moyennant mineure en philosophie),
- le Master [120] en sciences des religions (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure	SSH/DRT
Dénomination	Faculté de droit et de criminologie (DRT)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Sigle	DRT
Adresse de l'entité	Place Montesquieu 2 - bte L2.07.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 86 00
Site web	http://www.uclouvain.be/drt

Mandat(s)

- Doyen : Edoardo Traversa
- Directrice administrative de faculté : Joëlle Cap

Commission(s) de programme

- Commission d'enseignement pour le droit (BUDR)
- Ecole de criminologie (ECRI)

Responsable académique du programme: vice-doyen-drt@uclouvain.be

Jury

- Président du jury: patrick.wery@uclouvain.be
- Secrétaire du jury: jean-marc.hausman@uclouvain.be

Personne(s) de contact

- Directeur administratif: joelle.cap@uclouvain.be
- Directeur administratif adjoint en charge des affaires étudiantes: amelie.jean@uclouvain.be
- Gestionnaires des admissions particulières: catherine.brams@uclouvain.be
- Gestionnaire du programme de bachelier: christel.rossillon@uclouvain.be
- Gestionnaire du programme du bachelier: florent.rizzo@uclouvain.be